

CONFÉRENCE NATIONALE

Ce numéro spécial de T.S. Hebdo est consacré au compte-rendu de la Conférence nationale des 8, 9, 10, 11 Novembre à Orsay.

Il comprend :

A/ LES COMPTE – RENDUS DES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE

1. Institutions et libertés
2. Energie
3. Alternatives Régionales
4. Ecole-formation
5. International/Tiers-Monde
6. Politique économique et sociale à court terme
7. Temps de travail
8. Rapports Hommes/femmes

B/ DES TEXTES DE RÉFLEXION PRÉSENTÉS À LA CONFÉRENCE NATIONALE

1. Une série de textes présentés par la Commission Immigrés
 - Motion adoptée par la Conférence Nationale sur la politique du PCF
 - Texte de J.P. JEFFROY
 - Propositions d'action de G. DESBOIS
2. Un texte sur le fonctionnement de la C.N. adopté par la D.P.
3. Un rapport de B. RAVENEL sur l'Union dans les Luttés

C/ LES DÉCISIONS PRISES PAR LA D.P. À PROPOS DU CONTRAT PRÉSIDENTIEL

- Texte adopté majoritairement (20 voix)
- Texte minoritaire (9 voix)
- Amendement au texte majoritaire, repoussé (4 voix)

Cet ensemble de documents, avec la présentation du contrat présidentiel dans T.S. Hebdo n° 871 constitue donc le cadre politique de la campagne du P.S.U..

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS DE LA CONFÉRENCE

INSTITUTIONS ET LIBERTÉS CHANGER LES INSTITUTIONS

Pour une extension de la démocratie. La logique de développement du capitalisme avec l'irruption de l'informatisation de la société, concentre entre les mains de quelques uns, un pouvoir d'état considérable qui attend déjà aux libertés fondamentales et se prépare à imposer de nouvelles restrictions par le projet Peyrefitte. Face à cette situation, l'extension des libertés, le contrôle des institutions sont devenus des impératifs de l'action politique pour ouvrir la voie à la construction d'une alternative autogestionnaire.

CONSTITUTION

Le régime actuel interdit tout pouvoir populaire, consacre la délégation de pouvoir. Le pouvoir est centralisé, centraliste, négateur des différences, unique et total, opposé à l'organisation régionale, à la spécificité culturelle et sociale des minorités nationales, et maintient la ségrégation et l'oppression traditionnelle de la femme.

La constitution de 1958 aggrave cette volonté et organise notre régime. Né du coup d'état gaulliste, ce texte a toujours été combattu par le P.S.U. car le système d'institution et de pression idéologique qu'il instaure est fort éloigné de notre conception de la démocratie.

- Réduire le pouvoir présidentiel
- Chaque ministre est responsable devant la Chambre
- Suppression des prérogatives militaires du chef de l'état
- Réduction de la durée du mandat présidentiel

COLLECTIVITÉS LOCALES,

AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR RÉGIONAL

- Rendre pouvoir et moyens financiers aux collectivités locales élues au suffrage universel

- Combattre la restructuration de plus en plus importante des administrations d'état au nom d'une prétendue décentralisation à laquelle les forces populaires aspirent réellement. Le PSU s'oppose notamment au projet de loi sur la réforme des collectivités locales qui consiste à un accroissement du désengagement financier de l'état au détriment des communes et des départements, qui impose une augmentation des impôts locaux, un renforcement du pouvoir d'état et qui vise à dévier le mécontentement populaire sur les collectivités locales et de plus à remettre en cause les acquis des travailleurs du secteur public.

- Réforme électorale à la proportionnelle intégrale
- Autodétermination des peuples
- a) possibilité pour les régions de se constituer en fonction de caractères nationalitaires et culturels, et définition libre par rapport au pouvoir central.
- b) autodétermination des peuples nationalitaires (hexagone ou ailleurs)

LIBÉRER L'EXPRESSION, L'OPINION

- Prise en compte des moyens nécessaires pour garantir la liberté d'information (presse, radios-libres, affichage, audiovisuel, tracts...)
- Seul un tribunal, statuant après un débat public et contradictoire, pourra prendre une mesure relative à la censure.

TRAVAIL ET LIBERTÉS

Extension dans l'entreprise pour les hommes et pour les femmes du droit d'expression, du droit syndical, du droit à la grève.

OBJECTION DE CONSCIENCE

Pour la reconnaissance d'un nouveau statut public de l'objection de conscience.

CONTRE L'OPPRESSION DE LA NORME, DROIT À LA DIFFÉRENCE

- Refonte totale du statut et des structures familiales
- Libre choix dans la maternité
- Redéfinition du statut des mineur(e)s
- Droit à la libre sexualité
- Réinsertion des handicapés sociaux, mentaux et physiques
- Dépénalisation des drogues
- Extension des droits et libertés, y compris politiques, aux immigrés
- Abolition des lois discriminatoires à l'égard des homosexuels et lesbiennes

POUR UNE POLITIQUE HARDIE DES DROITS DE L'HOMME

- Refus de l'extradition pour délit politique
- Retrait de la France de l'espace judiciaire européen
- Abrogation des lois répressives : loi anti-casseurs, projet «Peyrefitte» libertés et sécurité.

ÉNERGIE

Depuis l'origine du programme nucléaire gouvernemental, le PSU s'est opposé à sa mise en œuvre. Parce que le nucléaire est dangereux et coûteux, parce qu'il entraîne un type de développement social (centralisation accrue, police, militarisation) et de croissance conforme aux intérêts de la restructuration capitaliste, le PSU entend poursuivre une opposition active à la mise en œuvre du programme nucléaire.

Mais cette opposition est en même temps et avant tout, une action positive pour un autre

mode de développement.

Oui, on peut se passer du nucléaire, car les alternatives énergétiques existent : énergies nouvelles et véritable politique d'économie d'énergie. Mais moins de 3% des sommes investies dans le nucléaire leur sont consacrées. Il faut inverser les termes. Stopper les investissements dans le nucléaire et consacrer les moyens financiers ainsi dégagés aux alternatives énergétiques. Ainsi seraient créés les conditions d'un développement énergétique régional, seul susceptible de créer des emplois aujourd'hui indispensables. Tel est le sens des projets alternatifs régionaux que propose le PSU.

Le nucléaire ne saurait donc constituer une énergie de transition comme le proclame le PS. C'est l'arrêt immédiat des programmes que nous exigeons. Celui-ci supposerait :

- Un arrêt des investissements et de la mise en chantier de nouveaux réacteurs
- l'abandon des réacteurs en construction
- Un plan de dépérissement des centrales en fonctionnement en liaison avec le développement rapide des alternatives énergétiques les plus immédiatement disponibles.

Telles sont les propositions du PSU relatives aux centrales nucléaires classiques. En même temps le PSU serait prêt à soutenir toute mesure allant dans le sens de ces objectifs. Il estime notamment que les propositions de la CFDT (arrêt au delà de CPI) pourraient fournir une base pour la confrontation des forces populaires opposées à la fuite en avant dans le tout nucléaire. Elles pourraient utilement contribuer à l'élaboration d'un contrat présidentiel en matière énergétique

Mais pour la période qui vient, l'avenir du programme nucléaire se jouera autant sinon plus autour de la filière à neu-

trons rapides. Le PSU, comme d'autres forces populaires, (CFDT, PS, Associations Ecologistes, etc.) est opposé à la mise en œuvre des surrégénérateurs. Il fera de cette question un des points importants de sa lutte pour un contrat présidentiel. Le PS semblant toutefois maintenant accepter que Super-Phénix soit terminé à titre *expérimental*. Le PSU réaffirme, lui, son opposition à toute poursuite de la construction de ce surrégénérateur.

C'est la volonté de développer une filière à neutrons rapides qui a entraîné la construction de l'usine de retraitement de La Hague. En dépit de ces très graves difficultés de fonctionnement, le gouvernement veut agrandir l'usine et continue à signer des contrats avec divers pays étrangers. Le PSU agira en commun avec les autres forces populaires contre l'extension de l'usine et pour l'abandon des contrats de retraitement avec l'étranger. Il apparaît par ailleurs que le stockage des combustibles PWR irradiés serait préférable à leur retraitement. Le PSU exige donc l'arrêt du retraitement des combustibles PWR, et la reconversion, de l'usine de La Hague pour l'étude de la mise en œuvre du stockage des combustibles irradiés (dont la quantité devrait rapidement décroître avec le dépérissement des centrales en fonctionnement).

La fuite en avant dans la course au nucléaire a entraîné la multiplication des recherches d'uranium en France. L'ouverture des mines de plus en plus nombreuses sans que la population concernée soit consultée, les types d'extraction utilisés ont entraîné de très graves dommages pour l'environnement (pollution des eaux, etc.). Le PSU s'opposera à l'ouverture de nouvelles mines d'uranium et exigera dans le cas où elles sont

en activité, que soient interdites les méthodes d'extraction dangereuses pour l'environnement. Le PSU exige la nationalisation de la COGEMA, et de ses filiales afin que la politique définie ci-dessus puisse être mise en œuvre.

Le PSU exige que soient instaurés d'autres rapports d'échanges avec le Tiers-Monde, dénonce la politique impérialiste du gouvernement français, les pillages et les trafics qu'entraîne l'exploitation de mines d'uranium en Afrique. Une COGEMA nationalisée devrait rompre avec ces principes.

Les luttes récentes des populations concernées contre l'implantation des centrales notamment à Plogoff ont dévoilé le bluff des soit-disant *enquêtes d'utilité publique*. De larges secteurs de l'opinion le reconnaissent aujourd'hui : aucun système de consultation démocratique n'existe concernant un problème aussi grave.

Le PSU estime que la procédure des référendums à initiative populaire devrait constituer un moyen d'expression de la volonté des populations concernées.

PROJETS ALTER RÉGIONAUX

(Il ne s'agit pas, comme pour les autres textes, de propositions de programme, mais d'un échange sur les projets alternatifs en cours.)

La commission a tenté un bilan des projets alternatifs régionaux, réalisés ou en cours, selon quatre aspects :

- la méthode
- les contenus
- les objectifs recherchés, et les difficultés rencontrées
- l'intérêt d'une coordination des différents plans.

1/ LA MÉTHODE D'ÉLABORATION

Un des premiers acquis de cette campagne a été la récolte d'information qui a été faite, avec plus ou moins de facilité dans la plupart des régions. Plusieurs démarches ont été utilisées dans cette récolte d'information ;

- à partir de spécialistes ou d'organismes officiels
- à partir de luttes (nucléaire)
- au sein des comités locaux pour l'emploi
- en consultant les adhérents et sympathisants et en travaillant sur des points particuliers rencontrés localement.

2/ LES CONTENUS

Deux types de projets alternatifs existent :

- des projets d'alternative au nucléaire
- des projets plus généraux centrés sur l'emploi.

Les projets actuellement réalisés sont :

- Projets énergétiques : Projet alter breton, Côte d'Or
- Alternatives pour l'emploi : Somme, Dordogne, Périgord, Alençon, Compiègne (oise)

Les projets en cours et bien avancés sont :

- Centre (énergie)
- Midi-pyrénées
- Paris (axé sur la démarche : vivre autrement à Paris)

3/ LES OBJECTIFS RECHERCHÉS ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La campagne d'alternatives régionales pour l'emploi est née de la volonté de faire prendre corps, région par région, aux VPTA et aux acquis de l'*Utopie Réaliste* ainsi qu'à la revendication pour les 35h, toutefois, dans certaines régions, le souci premier fut d'exprimer d'abord des alternatives énergétiques permettant de déboucher sur les problèmes de l'emploi.

La mise en place des projets alternatifs a permis une mobilisation des militants. L'effet interne de cette campagne a été

significatif dans beaucoup de fédérations.

Les objectifs ont été :

- d'avoir un outil de débat et de propositions sur des positions offensives en rupture avec la logique de l'échec de la gauche.
- d'avoir aussi un matériel de lutte grâce à une information claire sur la situation locale.

Dans l'élaboration d'un projet alternatif, il faut être conscient des pièges à éviter, et ne pas perdre de vue quel buts on vise.

A) Pièges à éviter

- L'économisme qui consiste à calculer le nombre d'emplois à créer et à ne voir que les données économiques d'une région.
- La visée autarcique des régions, les plans Alter doivent se baser sur la notion de développement auto-centré

- L'aide ou la substitution au patron en difficulté. Tous le matériel statistique, toutes les analyses officielles à partir desquelles nous travaillons sont faites pour résoudre les problèmes des patrons, pas ceux des travailleurs.

- Il ne s'agit pas d'en arriver à un système de gestion locale d'une crise orchestrée au niveau national et international

B) Les buts à se donner

- Fournir une information claire sur la situation locale
- Donner des outils pour les luttes, davantage que des solutions toutes faites

- rechercher une nouvelle définition d'espaces de décision, basée sur les besoins et les caractéristiques de la région

- Montrer que d'autres choses sont possibles en précisant bien dans quelles conditions (politiques en particulier)

- approfondir les méthodes et moyens de recherche d'une planification démocratique

Les difficultés rencontrés naissent de contradictions entre des solutions à des problèmes antagonistes :

- contradiction entre les créations d'emploi et les conséquences de l'industrialisation (sur l'uranisme en particulier)

- la volonté de reconversion de certaines industries (armement) et les besoins d'emploi

- le problèmes des rapports entre nationalisation et socialisation des moyens de production et d'échange

- l'existence ou non de pôles de production concentrés

- le rapport entre autonomie régionale et relations internationales

- la difficulté à se situer clairement par rapport au désengagement de l'état actuellement. En particulier il s'agit de dénoncer la réforme des collectivités locales en cours et de bien montrer que nous recherchons un changement de la nature du pouvoir et non un transfert du pouvoir et des charges financières.

4/L'INTÉRÊT D'UNE COORDINATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

Il ne s'agit pas de fixer un plan et un contenu similaires pour chaque projet. Il s'agit essentiellement de capitaliser les acquis pour chaque projet pour que les autres s'en servent mais aussi pour progresser sur des questions de fond (comme : les besoins institutionnels d'un développement régional autocentré tenant compte de l'existence de nations dans l'état français; les moyens d'une planification démocratique).

La présentation de l'ensemble des projets alternatifs au cours d'états généraux pour les alternatives régionales pourrait être un temps fort de la campagne pour les élections présidentielles. A cette fin, il serait demandé à chaque fédération un article pour T.S. sur l'action qu'elle mène pour des alternatives régionales. Et la tenue d'un week-end de réflexion très rapidement.

ECOLE-FORMATION

PRÉAMBULE :

Le système éducatif actuel est mal vécu par une grande majorité de ceux qui y vivent : lycéen(ne)s, étudiant(e)s, enseignantes... Il apparaît nécessaire de lutter contre ce système, il faut dévoiler les contradictions de l'institution-école qui méprise l'existence, les autres, la femme et l'homme.

Nul parti qui a pour but le socialisme autogestionnaire ne peut faire l'économie de la lutte contre l'éducation telle qu'elle existe dans l'École aujourd'hui, des maternelles au supérieur.

Le PSU se doit de définir des alternatives à la formation et à l'éducation actuelles, où chacune et chacun pourra se prendre en charge. Nous ne voulons pas que les individus restent opprimés, sans connaissance du monde réel, sans possibilité d'exploiter toutes leurs capacités en créativité, face à des structures de formation qui les mutilent.

1. évolution de l'école de Jules Ferry à nos jours

Création de l'école obligatoire : 1880, l'école se devait de former des individus capables d'utiliser un minimum de connaissances pour assurer un travail qui nécessitait de prendre en compte l'évolution des techniques. Il est à noter que cette école s'implantait malgré tout dans une France surtout rurale, d'où des rythmes scolaires qui permettaient aux enfants des paysans d'assurer aussi un travail sur l'exploitation agricole.

Peu à peu le mythe de l'école libératrice s'est développé, en particulier parmi le milieu enseignant de gauche, alors que l'école avait déjà comme but principal de répondre aux besoins économiques du système.

Que ce soit en 1945, ou en 1980, le but reste inchangé.

Mais en 1980, de part la restructuration capitaliste au ni-

veau national et international, les besoins en main-d'œuvre qualifiée se sont modifiés :

— former un petit nombre de cadres supérieurs, de chercheurs de haut niveau...

— former un grand nombre de techniciens (informatique...)

— former un nombre limité d'ouvriers qualifiés

— former une masse de manœuvres

— former une masse de chômeurs et de chômeuses.

Le pouvoir actuel, par la définition de la carte scolaire et de la carte universitaire, ne fait qu'accentuer le développement inégal des régions, la compétition entre universités et individus, la recherche effrénée de contrats avec les industries de pointe pour assurer leur auto-financement.

A) L'École reste l'institution qui reproduit la division sociale entre travail manuel et travail intellectuel

B) Elle est le lieu privilégié de la reproduction de l'inégalité entre hommes et femmes en matière de formation donc face aux débouchés. Ce qui cantonne les femmes dans des filières de formation dites proches de leur nature :

a. Ce qui SOCIALEMENT et ECONOMIQUEMENT signifie
— soit travail répétitif (à la chaîne)

— soit aucune qualification (femmes restant alors au foyer)

— soit pour les privilégiées : professions touchant à l'enfance ou à l'assistance (enseignement, crèches, travailleuses sociales, etc.)

b. Ce qui IDÉOLOGIQUEMENT et CULTURELLEMENT (pour justifier ce rôle attribué à la femme) se concrétise dans les livres de classe qui, dès la maternelle montre la petite qui pleure, aide maman et joue à la poupée (préparation à sa fonction probable de ménagère et de mère) et le petit garçon,

lui, aide papa dans le bricolage.

2. l'école : c'est l'école de l'échec provoqué, présenté par la classe dominante comme fatal

La sélection dans l'école s'opère, par le langage (au sens total du terme), la coupure entre ce qui est dit et fait à l'école et ce qui est dit, fait et exprimé dans les milieux familiaux culturellement et socialement défavorisés.

Même les mathématiques que le pouvoir veut présenter comme moins sélectives parce qu'appartenant au domaine de la science demandent des possibilités de conceptualisation pratiquement parallèles au maniement du langage culturel scolaire.

L'échec scolaire des enfants issus des classes défavorisées est intériorisé et légitimé par eux-mêmes et par leurs parents aussi, car les *spécialistes* réactionnaires de l'école ne cessent de répéter que l'école ne pourra jamais permettre l'égalité des chances car dès la naissance, les individus sont intellectuellement inégaux.

Ces jeunes, ces victimes d'une organisation socio-culturelle qui les élimine, déclarent qu'ils *ne sont pas doués, bêtes, etc.* Suprême habileté que d'avoir réussi à faire que les individus se jugent eux-mêmes bêtes par nature.

L'échec scolaire existe aussi (fait nouveau) même s'il est beaucoup moins massif pour les enfants issus des couches moyennes. L'École ne peut même plus prendre en compte dans ce qu'elle véhicule au niveau du savoir, le nouvel environnement culturel des enfants : télévision, ... Goldorak, Maya l'abeille, etc. font partie de l'inconscient collectif des enfants plus que le petit chaperon rouge.

L'échec scolaire *légitimé* par ce qu'on a coutume d'appeler *l'orientation* est aussi aggra-

vé par le fait que les enfants, jeunes, conscients que l'école ne leur offre pas, même s'ils obtiennent des *diplômes*, des débouchés de travail sont de moins en moins motivés pour écouter les discours scolaires.

L'école n'est plus la chance de promotion sociale exceptée pour la majeure partie des déjà privilégiés.

L'échec scolaire est aussi aggravé pour les enfants qui, même s'ils ne parlent pas la langue de leur région (cf. minorités nationales), parlent et écrivent en français calqué sur leur langue régionale, de même pour les enfants immigrés.

Les handicaps s'accumulent et l'échec s'institutionnalise.

3.

Mais l'école, *service public* n'est plus seule à assumer une *formation*, il y a une intervention de plus en plus directe du patronat dans ce domaine.

Cette intervention, qui s'inscrit dans la logique capitaliste, se traduit par une rentabilisation accrue du système éducatif (carte scolaire, suppression des écoles rurales, carte universitaire, licenciements d'auxiliaires...) et par une dégradation des conditions de travail de tous les enseignants.

S'abritant derrière des paravents de libéralisme (autonomie des universités, liberté pédagogique, parfois plus grande pour les enseignants d'écoles patronales), le but du patronat est d'adapter de mieux en mieux le système de formation à ses besoins (suppression massive de filières en sciences humaines dans les universités, contrôle sur la formation technique dans les Centres de Formation des Apprentis).

4. formation permanente et formation continue

Contrairement aux mots employés, dans la majorité des cas il ne s'agit pas de formation, mais surtout de stages permet-

tant une meilleure adaptation des travailleurs à leur poste de travail. Ces travailleurs n'acquiescent aucune formation générale qui pourrait faire naître une certaine conscience critique; ils sont canalisés dans les stricts besoins patronaux à un niveau technique. Cette formation est surtout assurée par les entreprises elles-mêmes, ce qui leur permet de limiter la formation à leurs seuls besoins.

ALTERNATIVES

A court terme : le projet d'alternance Beullac-Ceyrac démagogiquement présenté comme *une ouverture de l'école sur le monde du travail* peut être pour nous une possibilité de lutte.

alternance

— contrôle par les jeunes concernés du fonctionnement de l'alternance (droit d'expression, de réunion, etc),

— extension de l'alternance à tous les élèves étudiant quelque soit le type d'établissement où ils travaillent,

— possibilité d'effectuer des stages dans des associations, syndicats, collectivités locales, etc.,

— le contenu, les conditions matérielles, les horaires doivent faire l'objet d'une convention négociée. Les jeunes concernés doivent être partie prenante de manière collective dans la négociation,

— contrôle populaire sur les stages en entreprise par les liaisons avec les syndicats des travailleurs, les comités d'entreprise, les délégués du personnel, et par un travail des enseignants révolutionnaires pour que les autres enseignants ne se mettent pas à la botte du patronat, mais tentent de montrer la réalité non patronale de l'entreprise.

Il s'agit donc bien d'essayer d'apporter une alternative à l'alternance en essayant de mettre le point sur les contradictions que le projet Beullac-Ceyrac porte en lui-même et de les faire

éclater.

Relier nos axes de lutte sur l'école avec les axes de lutte du parti : contrôle populaire, alternatives régionales, emploi, lutte contre la hiérarchie, extension des libertés et de la démocratie, etc.

PRINCIPAUX AXES DE LUTTE

1. Défense du service public d'éducation

Le PSU doit rappeler qu'il est contre l'étatisme, mais en même temps défendre la fonction publique dans l'éducation comme aux PTT, à la SNCF, etc.

Exemple : extension de la gratuité de la maternelle à l'université, statut unique des enseignants de la maternelle à l'université et à la formation permanente, 25 élèves par classe, refus des fermetures de classe et des suppressions de formations universitaires.

2. Contrôle populaire sur la formation

(voir plus haut le problème de l'alternance). Mais aussi extension des droits des lycéens, contrôle de la formation permanente et continue par les travailleurs.

3. Formation et région

La formation peut être un moyen de lutte contre la désertification (maintien des écoles rurales) et pour le développement régional (problèmes des universités). A mettre en rapport avec les Plans Alter régionaux. Intégration des écoles en langue minoritaire dans une éducation nationale rénovée, permettant l'utilisation de ces langues de la maternelle à l'université.

Intégration dans les programmes scolaires de l'enseignement des langues et cultures nationales, ce qui nécessite les moyens adéquats : licences d'enseignement, formation des enseignants.

4. Formation et emploi

Lutter pour une formation

maximum pour tous. Ce qui ne résout pas le problème de créations d'emplois, mais permet aux jeunes de trouver plus facilement un emploi. Lutter contre les filières bidon et la déqualification. Défendre l'emploi (et la qualité de l'emploi) des personnels de formation.

5. Ecole et Autogestion

Défendre l'innovation pédagogique et le rôle critique de l'école. Prise en compte de la culture des minorités régionales et des immigrés.

Nous nous prononçons et nous luttons pour une *éducation*, une *formation* pour tous. Pour cela, nous nous battons et nous nous battons pour une formation générale pour devenir femmes et hommes à part entière.

Car le problème de l'épanouissement de l'homme et de la femme n'est plus un point de vue philosophique mais une préoccupation lancinante, car la déshumanisation existe dans toute la société et se retrouve dans l'école actuelle. La vocation humaine niée par l'injustice, l'exploitation, la violence des oppresseurs dans la société est reproduite dans l'Ecole et même justifiée par la culture dominante dans cette Ecole.

Mais face à cette déshumanisation, une soif de liberté naît. Cette soif de liberté, celle des jeunes en révolte, c'est aussi la nôtre en ce sens, nous sommes conscients du fait que le système éducatif ne sera profondément changé (révolutionné) que si la société change, que si le mode de production change.

Mais nous, nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre le grand soir.

En complément aux axes à court terme que nous avons déjà cités, nous disons que la formation-éducation ne doit plus rester le monopole d'une institution-école, et que nous devons nous battre pour une *déscolari-*

sation. La déscolarisation, c'est une socialisation de l'éducation-formation vers l'autogestion.

Déscolarisation signifie concrètement des mesures à moyen terme :

— subventions attribuées aux associations populaires, aux syndicats, aux partis pour participer à l'acte social de formation.

— respecter les motivations des individus en fonction de leur besoin de formation et non leur imposer des années de scolarité fixées une fois pour toute.

— devenir femme totale, homme total dans une société où les finalités de la production ne seront plus le profit privé, se former, prendre conscience de soi, des autres du monde, dans et par la vie de tous les jours, dans le travail et le temps de non-travail.

Telle est une des priorités de notre combat.

POUR UN PLAN D'URGENCE CONTRE LA FAMINE

Le texte sera inclue dans la brochure : «La France et le Tiers-Monde», le point 2 est en débat.

L'aide alimentaire ne saurait être une solution au problème de la famine. Nous avons vu qu'elle contribue à désamorcer toute volonté d'intensifier l'agriculture vivrière dans les pays du Tiers-Monde et à maintenir ces dernières dans leur état de dépendance vis-à-vis des pays industriels. Elle ne saurait se confondre avec les secours d'urgence à certains pays frappés immédiatement et momentanément par une catastrophe et qui devraient être administrés de préférence par une Organisation des Nations Unies.

1/ DÉVELOPPER EN PRIORITÉ LES CULTURES VIVRIÈRES en les substituant aux traditionnelles cultures d'ex-

portation. N'oublions pas que même dans les pays les plus démunis, une part très importante des surfaces et de la force de travail disponibles est consacrée à ces cultures d'exportation aux dépens des denrées vivrières : arachides au Sénégal, coton au Mali, café en Ouganda, etc. Il est donc possible de combler le déficit vivrier de ces pays dans des délais de deux à trois ans pour peu que la France contribue financièrement en dédommageant ces pays du *manque à gagner* en devises du début.

2/ ENCOURAGER LE RETOUR À LA TERRE de tous les chômeurs qui, victimes de l'exode rural, croupissent aujourd'hui dans les faubourgs des grandes villes. Mettre à leur disposition une réelle politique de formation professionnelle agricole, en s'appuyant sur l'expérience déjà acquise en la matière par les nombreux centres de formation pratiques spécialisés à cet effet (IFOCAP, INODEP). Entreprendre les premiers équipements collectifs susceptibles d'assurer des conditions de vie décentes à la campagne dans les domaines sanitaires et culturels, en commençant par les plus efficaces et les moins coûteux : eau potable, médecine préventive, école de brousse, etc.

3/ PROPOSER DES TECHNIQUES NOUVELLES susceptibles d'accroître rapidement la productivité du travail sans risque de détérioration des milieux naturels. Le choix de ces techniques devra reposer sur les principes suivants :

- s'attacher davantage à l'utilité sociale de ces travaux qu'à leur rentabilité individuelle.

- utiliser au mieux la force de travail disponible et souvent inemployée, quitte à encourager de nouveaux rapports de coopération dans le travail (travaux collectifs de saison sèche par

exemple).

- dépendre le moins possible des importations technologiques et de produits importés; s'appuyer au maximum sur les ressources locales et sur l'expérience paysanne (sélection de variétés locales, pratique de l'association de cultures...)

Il conviendra en particulier d'encourager les échanges de pratiques entre nos paysans et ceux du Tiers-Monde sur le modèle de ceux déjà pratiqués par de nombreuses associations en Europe : CRIDEV, OXFAM, Frères des Hommes, etc.

La France amorcera le plan d'urgence dans un cadre libéral avec ceux des pays les plus disposés à les mettre en œuvre. Mais, elle s'efforcera aussi de lutter au sein des organisations internationales compétentes (FAO, HCR, BIT, etc.) pour que celles-ci mettent enfin en œuvre une telle politique à une échelle beaucoup plus large.

En tout état de cause, le plan d'urgence proposé par le PSU ne constituera que le premier temps d'une politique nouvelle de coopération avec les peuples du Tiers-Monde, fondée sur les principes du droit à l'indépendance et de la justice internationale

QUELLE POLITIQUE IMMÉDIATE VIS À VIS DU TIERS MONDE

Dans l'immédiat, ce que devrait être l'action, au regard du Tiers-Monde, d'une France s'orientant vers le socialisme.

Une telle France ne saurait qu'opérer entre ceux des pays du Tiers-Monde serviles à l'égard de l'impérialisme (comportant une frange de régimes autocratiques ou fascistes) et ceux qui, à des degrés divers, luttent contre l'impérialisme et s'orientent vers un développement autonome au service des populations.

A/ DANS LE CADRE DES INSTANCES INTERNATIONALES, une France de gauche devra s'efforcer d'abord d'isoler les régimes reposant sur la terreur, la torture, le viol des Droits de l'Homme. Ex : Chili de Pinochet, Argentine, Bolivie.

À l'inverse, elle prendra la tête, en accord avec les pays du Tiers-Monde concernés, d'un mouvement visant à établir enfin sur les bases nouvelles les rapports des pays développés avec les pays sous-développés, en vue d'apporter une aide déterminante à ceux de ces derniers qui s'engageraient sur la voie d'un véritable développement au service de leur peuple. Ce qui comporte notamment :

- Ré-étalement de la dette publique extérieure. Allègement des taux d'intérêts des prêts anciens et nouveaux. Subordination de ces derniers à la réalisation de projets concourant à un réel développement et à l'indépendance économique.

- Mise au point d'un projet permettant, à des conditions privilégiées, les transferts de technologie au profit des pays du Tiers-Monde.

- Et surtout, établissement et application dans les moindres délais d'un système efficace de régulation des prix des produits de base. Par exemple : détermination, pour chacun de ces produits, d'un prix de départ qui permette aux pays exportateurs, de dégager un appréciable surplus économique pour leur développement, puis augmentation de ce prix parallèle à celle des prix des produits industriels des pays développés.

B/ MAIS il est certain que cette action de la France sur le plan des relations internationales aura d'autant plus de portée que, DANS SES RELATIONS BILATÉRALES, la France fondera son comportement sur des bases réellement novatrices. Ce qui comporte

notamment :

1- La rupture ou le désengagement au regard de quelques pays fascistes et/ou racistes, ex. : l'Afrique du Sud.

2- La suppression générale et totale de toute coopération militaire, significative d'une volonté de ne plus mener aucune politique de domination impérialiste. Fin de l'assistance militaire technique.

3- La mise en place de rapports novateurs en matière de coopération, visant à la plus grande efficacité pour les pays partenaires. Accélération des transferts de technologie, inspirés par l'exemple des travailleurs de LIP installant en Algérie un bureau d'étude pour le transfert de leur technologie quant à la mécanique de précision.

4- Une aide économique et financière, sélective par pays, et orientée vers ceux des pays du Tiers-Monde qui intégreront cette aide dans un plan cohérent de développement autonome et dans le cadre d'une société démocratique.

5- Des échanges commerciaux d'un type nouveau, intégrables dans le plan français comme dans les plans des pays partenaires grâce à des accords de 3 à 5 ans, réglables par compensation, c'est à dire sans mouvement de devises, et fondés sur les règles posées ci-dessus (§A dernier alinéa).

C/ LES RAPPORTS nouveaux et égalitaires d'une France à option socialiste avec les pays du Tiers-Monde qui doivent être complétés à l'évidence :

- par une action résolue contre le racisme et l'apartheid, enfants honteux, mais à la vie dure du colonialisme, ce qui implique au minimum l'application stricte des mesures décidées par les Nations Unies à l'encontre de l'Afrique du Sud. Rupture totale des relations avec ce pays

- par la révision, en accord avec les pays concernés, de la situation faite aux travailleurs immigrés en provenance du Tiers- Monde : conditions de travail et de rémunération, conditions de vie et de logement, respect total des Droits de l'Homme; autogestion étendue à ces travailleurs, accession de ceux-ci au droit de vote sur le plan municipal et départemental.

- Enfin par le respect, comme d'une règle d'or, du droit des peuples à l'autodétermination, ce qui implique le soutien des mouvements d'indépendance nationale dans le Tiers-Monde (Palestine, Afghanistan, Sahara Occidental, Erythrée, et là encore, Afrique du sud, Namibie).

Ceci suppose, à plus forte raison, que la France reconnaisse le droit à l'autodétermination à ses quatre D.O.M. et à ses T.O.M. et leur donne les moyens de l'exercer .

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE À COURT TERME

1/ LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

1- **DROIT À L'EMPLOI** pour tout individu en âge de travailler, quel que soit son sexe.

Conséquence : extension du statut de chômeur à toute personne, homme ou femme, assurant les fonctions ménagères, qu'il ou elle ait ou non déjà exercé un emploi hors de son domicile.

Cette notion paraît fondamentale dans le contrat présidentiel, car elle entraîne une grosse augmentation des cotisations de l'ASSEDIC qui incitera le patronat à réduire le temps de travail, à créer des emplois plutôt qu'à financer le non-emploi

2- **AUTONOMIE FINANCIÈRE** de tout individu de sa naissance à sa mort. L'autonomie financière est la reconnais-

sance par un revenu suffisant de l'existence autonome d'un individu dès sa naissance (suppression des allocations familiales versées aux parents, mais un revenu permettant à la cellule quelle qu'elle soit de subvenir à l'éducation de l'enfant. Afin de ne pas renforcer les inégalités, ces revenus seront tous deux imposables.

3- MODIFICATION DE LA HIÉRARCHIE DES SALAIRES

* Dans un délai d'un an, plafonnement des salaires à dix fois le SMIG. Mise en place d'un calendrier ramenant ce plafond à 5 fois le SMIC dans les dix ans à venir. Les sommes ainsi récupérées seront affectées à un fond de péréquation nationale permettant la création d'emploi et le relèvement des bas salaires

* Contrôle des revenus des professions indépendantes et libérales par l'affichage de leurs tarifs.

* Mise en application effective de la loi sur la publicité des revenus et des impôts.

4- RÉFORME DE LA FISCALITÉ

* Extension des tranches de l'IRPP jusqu'à 100 % du revenu imposable net (en pratique, plafond passant de 42 à 70 % pour les revenus salariaux).

* Séparation de l'imposition de toutes les personnes adultes

* Suppression de la TVA pour les produits de première nécessité; augmentation de la TVA pour les produits de luxe; modulation de la TVA en fonction du caractère de luxe pour un même type d'objet (ex : taux de TVA différent sur petite voiture économique et grosse voiture dévoreuse d'énergie, avec aménagement de détail selon les besoins réels); détaxation des carburants et combustibles domestique pour une quantité limitée par personne et par an.

II/ CONTRÔLE DES PRIX

1- Rétablissement du contrôle des prix et augmentation massive (au moins dix fois) du personnel de contrôle économique.

2- Extension du pouvoir de police des maires concernant le contrôle des prix.

3- Mise en place d'une législation facilitant l'instauration de « conventions collectives » entre les collectivités locales et le commerce de détail (publicité des prix de gros et de détail) et leur permettant des circuits d'approvisionnement raccourcis destinés à éviter les spéculations.

4- Création d'organismes pour mener une politique contractuelle vis à vis des producteurs agro-alimentaires, en leur garantissant des prix d'achats minimum pour les productions convenues. Cela implique à la fois ;

* Une différenciation des prix selon le coût de production (ex : payer les céréales moins cher là où le rendement par agriculteur est le plus élevé);

* Une différenciation des prix selon les quantités livrées.

Prix et quantités contractuelles seront fixés par petites régions selon les capacités de production existantes.

5- Politique d'incitation à la consommation préférentielle des produits locaux tendant à diminuer la part des transports (et la consommation d'énergie) dans les prix à la consommation.

III/ TRANSPORTS

1- TRANSPORTS ET MESSAGERIES

* Pour les PTT : compenser la partie dûe aux tarifs préférentiels pour la presse (d'opinion dans la pratique) par une surtaxe pour l'acheminement des objets, journaux, magazines, etc., à caractère publicitaire

* Inciter le transport par le

rail et dissuader le transport par la route (en particulier en limitant le tonnage des véhicules). -

* Comme pour les voyageurs, arrêt des fermetures des lignes, et réouverture des lignes ferroviaires fermées au trafic.

2- TRANSPORT DES PERSONNES

* Gratuité des transports urbains et suburbains

* Arrêt des fermetures de lignes ferroviaires et réouverture des lignes ou stations fermées

* Dans les milieux ruraux ou d'habitats dispersés, mise en service de systèmes de transports légers et financés par une péréquation nationale (minibus, taxis collectifs à prix forfaitaires, etc.)

IV/ SÉCURITÉ SOCIALE

1- Les structures de la Sécurité Sociale doivent être remises en accord avec les principes de 1945 : gestion majoritaire par les salariés, les cotisants.

2- Le budget de l'État doit couvrir jusqu'au niveau du plafond les cotisations qui auraient dû être versées pour les 1 500 000 travailleurs sans emploi.

3- la gratuité des soins doit et peut être instaurée immédiatement, les personnels de santé étant rémunérés à la fonction. Les travailleurs de la Sécurité sociale étant alors recyclés dans les structures de soins et d'aide au maintien à domicile des malades, infirmes ou personnes âgées.

V/ LOGEMENT

1- Extension du droit syndical au cadre de vie (logements, transports). Reconnaissance du statut syndical aux associations intervenant dans le cadre de vis.

2- Création et mise en place de conventions collectives à caractère contraignant entre les locataires et leurs associations (syndicats du cadre de vie)

d'une part, et les propriétaires d'autre part.

3- retour à une réglementation des loyers, toute augmentation de ceux-ci devant être négociée. Application stricte de la loi de 1948 telle qu'elle avait été conçue

V/ DÉPÉRISSEMENT DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

* Suppression des agences immobilières qui seront remplacées par des offices municipaux du logement et des terrains (OMLT) tant à la ville qu'à la campagne.

* Dépérissement de la profession de notaire au profit de la création de conseils juridiques en lien direct avec les associations du cadre de vie.

* Municipalisation des sols

* Apporter une aide financière accrue aux organismes qui construisent des logements à caractère social

* Taxation permanente ou saisonnière des logements ou résidences secondaires habitables et non occupés dans les régions ou pendant les périodes de forte demande (en particulier régions urbaines, régions de « vacances»...)

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

1/ DANS LE CONTRAT PRÉSIDENTIEL IL FAUT :

a) Réduction massive et immédiate du temps de travail à 35h par semaine sans perte de salaire

b) Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans avec un revenu de remplacement proche du salaire actif

c) La 5^e semaine de congés payés

Un président et un gouvernement de gauche doivent s'engager à prendre des décisions législatives pour les trois

points ci-dessus ainsi que pour l'extension des droits des Comités d'Entreprise et la création de Conseils d'Atelier notamment pour assurer le contrôle à tous les niveaux de l'atelier au holding, des conditions de travail, de la productivité et l'utilisation des plus-values de l'entreprise.

2/ LE PROGRAMME QU'IL FAUT DÉVELOPPER pendant la campagne présidentielle DOIT être celui du PSU qui a été développé dans les VPTA

Nous avons relevé un certain nombre de points sur lesquels il conviendrait d'insister :

- refus de toute discussion sur les horaires « à l'année »;

- appel aux travailleurs à refuser toute heure supplémentaire au delà des 40h, dès maintenant, dans la perspective de partager le travail entre tous.

- dénonciation de la loi sur le travail à temps partiel parce que cette loi vise à considérer le salaire féminin comme salaire d'appoint

- temps de trajet payé comme le temps de travail

- suppression du cumul emploi/retraite à partir d'un certain niveau de revenus

- âge de la retraite conditionné à la fois par le caractère de pénibilité du travail et le caractère non-épanouissant du travail

- passage progressif de la vie active à la vie post-active évitant la mise à l'écart de la vie sociale des personnes âgées

- réduction de l'amplitude de la journée de travail- à travers chacun des points. Préciser l'axe de rupture avec le capitalisme par des mots d'ordre de contrôle ouvrier et d'unité populaire

- égalité des droits entre français et immigrés.

**QUELQUES AXES SUR
LES RAPPORTS HOMMES/
FEMMES**

Toutes les propositions doivent aller dans le sens d'une politique de rupture avec l'actuelle et persistante division des rôles à la maison et au travail.

Elles doivent s'appuyer sur les principes suivants :

* que soit reconnu le travail domestique comme composante de l'activité économique.

. récusation de la classification d'inactives pour les femmes au foyer.

. se donner les moyens conceptuels (recherche économique, sociologique...) pour la prise en compte du travail domestique dans les indicateurs économiques (PIB, durée du travail, etc.)

* Dans tous les domaines de la vie sociale et en particulier dans la vie professionnelle et ce qui y prépare :

. que les hommes ne soient plus considérés comme déchargés de la quasi totalité des charges et responsabilités domestiques et éducatives.

Une rupture dans cette division des rôles implique UNE POLITIQUE ARTICULÉE, CHAQUE VOLET ÉTANT INSÉPARABLE DES AUTRES.

1/ Mise en place d'une politique tendant à rendre effectif le droit à l'emploi des femmes.

* droit à la reconnaissance du statut de chômeuse/chômeur, pour toute personne ayant dû assumer une charge familiale ne lui permettant pas de travailler : enfants, frères ou sœurs plus jeunes, problèmes de limites d'âge, parents âgés, etc.

* politique tendant à abolir l'actuel privilège masculin qui donne aux hommes, sur le marché du travail un salaire de 20 à 50 % supérieur à celui des femmes.

* obligation de promulgation

pour chaque entreprise :

. des salaires, primes diverses, avantages en nature.

. des critères d'évaluation de la définition des postes de travail, des grilles hiérarchiques.

* Contrôle des politiques d'embauche, de leur promotion et de leur application (structures féminines de contrôle en ce qui concerne les points ci-dessus).

* Favoriser la mixité des secteurs, des branches, des postes de travail (poser le problème des quotas), politique régionale d'emploi des femmes.

* Incitation financière en direction des entreprises qui tendent à promouvoir cette politique de mixité des postes de travail à tous niveaux et d'égalité de salaires entre hommes et femmes.

* Politique de formation professionnelle des femmes, scolaires et adultes, correspondant à cet objectif. Aucune restriction pour l'accès des femmes à ces formations : pour les FPA, rémunération des stages et prise en compte de la garde des enfants.

2/ Dispositions dans le droit du travail permettant aux hommes comme aux femmes, à égalité, d'assumer leurs responsabilités parentales :

* Congés paternité (4 à 5 semaines) rémunérés comme les congés maternité.

* Congé parental alterné (périodes de 6 mois sur 2 ans, maximum de 1 an pour chaque parent) conçu non comme une exclusion du travail mais comme une possibilité de temps de travail partiel pour la période considérée, le complément de salaire étant rémunéré par les CAF (le congé parental ainsi conçu n'est pas alternatif à une politique d'équipements alternatifs, mais complémentaires).

* Crédit d'heures annuel pour convenance personnelle (par tranches de 1/2 journée ou

une journée, non cumulables, sauf pour maladie d'enfants).

Toutes ces mesures vont dans le sens d'une réduction du temps de travail, dans une optique complémentaire aux 35 heures, elles impliquent une création d'emplois.

3/ Refonte de la totalité des allocations familiales. Allocation équivalente pour chaque enfant, quelque soit son rang dans la fratrie, modulée en fonction de l'âge et indexée. Pas d'allocation en fonction du plafond de ressources (ce qui tend à pénaliser le travail des femmes)

Refonte parallèle des bases de cotisations URSSAF qui privilégient les entreprises largement automatisées, et tendent ainsi à voir actuellement restreindre les transferts sociaux par revenus non-salariés.

Cette politique d'accès des femmes à l'emploi et de reconnaissance de la fonction maternelle dans les droits du travail prend son sens dans une totale refonte du droit de la famille.

Il s'agit d'éliminer tout ce qui maintient de fait l'homme chef de famille, principal pourvoyeur de fonds, et lui donne droit à avoir dans son épouse une servante au pair.

* Abolition des avantages fiscaux pour personne à charge. Autonomie fiscale pour chaque revenu. En cas de salaire unique, signature obligatoire du conjoint qui n'a pas de rémunération propre. Autonomie fiscale des enfants salariés vivant au foyer.

* Abolition de toute règle qui permet au mariage de fonder une communauté de patrimoine : la communauté d'un bien restant possible, mais décidé pour chaque acquêt.

* Abolition du statut d'aide familiale.

* Abolition d'ayant droit au regard de la sécurité sociale; un conjoint n'ayant pas de tra-

vail rémunéré, ayant la possibilité de cotisations volontaires personnelles (celle-ci étant peu élevées, et très modiques pour la période de petite enfance) une telle mesure se conçoit dans l'optique du déplafonnement des bases de cotisation et la réforme des prélèvements URSSAF évoquée ci-dessus.

* Redéfinition du statut des mineurs modulé en fonction de l'âge; possibilité pour les mineurs de faire la demande de ne plus dépendre de la tutelle de leurs parents. Versement aux mineurs de leur part d'allocation dès qu'on leur reconnaît l'âge de percevoir une rémunération.

Ainsi la famille doit tendre à être un choix de vie, parmi d'autres possibles, et ne plus impliquer tout un réseau de liens juridiques et de circulation d'argent qui institutionnalisent la dépendance des personnes qui la constituent.

Une loi anti-sexiste serait dans cette optique politique un outil tendant à débusquer et combattre toute trace de discrimination en fonction du sexe, ou des choix de vie sexuelle.

Des associations ou autres formes de collectifs de femmes devront se voir reconnue une capacité juridique pour la mise en oeuvre de cette loi au regard de ce qui touche toute discrimination dont les femmes - ou une femme - seraient victimes.

N.B. : ceci est une première rédaction qui fixe les axes, elle a besoin d'être précisée pour la brochure. C'est sur l'ensemble du projet et de sa cohérence qu'il faut se prononcer tout en apportant des éléments possibles d'amélioration sur tel ou tel point.

D'autres points ne figurent pas ici, qui sont évoqués au fil des chapitres de la brochure.

TEXTES DE RÉFLEXION PRÉSENTÉS A LA CONFÉRENCE

le p.c.f et les immigrés

Depuis de nombreuses années, les élus communistes dénoncent fréquemment la concentration des immigrés dans leurs communes alors que les municipalités voisines, tenues par la droite, refusent toute implantation de foyers ou ferment leurs H.L.M. aux familles étrangères. Le PCF va plus loin ces dernières semaines en menant une véritable campagne sur ce thème et en décidant de ne plus accepter d'immigrés dans ses municipalités.

Le PSU ne peut rester muet devant cette campagne qui contribue à développer le racisme. Lors de la Conférence Nationale, la fédération du Val de Marne concernée par cette question a proposé une motion qui a été adoptée et publiée dans T.S. Hebdo.

Nos élus se doivent également de réagir et ils le font. A titre d'exemple, nous reproduisons ci-dessous la lettre d'un Conseiller Municipal PSU, J.P. Jeffroy, envoyée aux élus de sa ville, St-Denis, en avril dernier, après une délibération du Conseil Général de Seine-St-Denis.

Les deux textes qui suivent peuvent être largement utilisés par les fédérations et les sections pour réagir localement aux prises de position du P.C.F.

Dans ces réactions, il pourra être utile également de faire le lien entre cette position du PCF sur les immigrés et celles qu'il adopte généralement sur les problèmes de sécurité : demande de renforcement des équipements policiers, appel à la répression contre la délinquance, contre la drogue. Le PCF, dans sa volonté, pour des raisons électorales, de récupérer tous les motifs de mécontentement, ne se contente pas d'utiliser au maximum les justes revendications des travailleurs pour le maintien de leur pouvoir d'achat, pour résorber le chômage, pour acquérir de nouveaux droits... il veut également bénéficier des réactions « petites bourgeoises » de ceux qui attachent beaucoup plus d'importance à la norme sociale (opposition à l'homosexualité) et à la sécurité au détriment des libertés les plus fondamentales.

Les immigrés sont vus par beaucoup comme des gêneurs, voire des délinquants en puissance. Par ses prises de position, le PCF conforte cette opinion et rend encore plus difficile la solidarité entre travailleurs français et immigrés. Comme le rappelle la Conférence Nationale, « la campagne électorale qui s'ouvre pour les présidentielles, loin de flatter les réactions xénophobes des Dupont-la-Joie, doit être, au contraire, un temps fort d'explication et de manifestation de cette solidarité sans laquelle il ne peut être question de socialisme ».

Gérard DESBOIS

**IMMIGRÉS
EN SEINE ST-DENIS...**

La délibération du Conseil Général de la Seine St-Denis, votée lors de la séance du 15.01.1980, concernant l'immigration dans le département et jointe au dossier immigration remis aux conseil-

lers municipaux au Conseil de Mars 80, m'amène à formuler les remarques suivantes :

Dans le point 3, le Conseil Général demande : « *l'arrêt immédiat de toute immigration dans notre pays ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN SEINE ST-DENIS (...)* Une meilleure répartition de cette population (...) s'impose ».

Outre que cette demande implique des mesures d'application autoritaires à l'encontre de la population immigrée, mesures qui nient le droit à la libre circulation des personnes et portent atteinte à la dignité humaine, elle est une injure à tous les étrangers vivant sur notre commune, car ils sont désignés comme indésirables.

Par ailleurs, une telle demande ne manquera pas d'être assimilée aux différentes campagnes et mesures gouvernementales qui visent à renvoyer un grand nombre d'immigrés dans leur pays d'origine — et d'alimenter le racisme et la xénophobie dans la population française.

S'il est certain que la concentration d'immigrés dans des villes, des quartiers, des cités, peut poser de réels problèmes, ceux-ci sont moins liés au nombre d'immigrés qu'aux conditions de vie de la population dans son ensemble qui subit les méfaits de la politique antisociale et d'austérité du gouvernement. C'est l'ensemble de la population qui est touché par le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les mauvaises conditions de logement et la hausse des loyers, la dégradation de l'enseignement et de la santé, etc. Ce sont principalement ces conditions de vie qui créent les problèmes.

Par ailleurs, dire que : « le gouvernement constitue de véritables ghettos en dirigeant prioritairement le flux migratoire vers les communes ouvrières et démocratiques... » est insuffi-

sant.

Pour faire ressortir les responsabilités gouvernementales en ce domaine, il est nécessaire d'analyser le processus d'implantation et de concentration de la population immigrée. On ne peut faire l'économie de cette analyse sous peine de proposer des solutions ambiguës.

C'est sur ces réalités que nous devons nous appuyer pour dénoncer les responsabilités gouvernementales, et avancer nos revendications qui ne seront plus des mesures d'accompagnement à une meilleure répartition, comme le propose le Conseil Général, mais l'exigence de moyens spécifiques pour de meilleures conditions de vie de la population.

J.P. JEFFROY
Conseiller Municipal

MOTION DE LA C.N. SUR LA POLITIQUE DU P.C.F. VIS A VIS DES IMMIGRÉS

La Conférence Nationale du PSU réunie les 8, 9, 10 et 11 novembre 80 dénonce la campagne menée actuellement par le PCF sur la concentration des immigrés dans les municipalités qu'il gère.

Il est vrai que le gouvernement mène une politique condamnable visant à loger les travailleurs les plus défavorisés, et les immigrés en particulier, dans certaines municipalités et que cela contribue à former des villes et des quartiers-ghettos. Les budgets locaux ont alors à faire face à des dépenses sociales relativement lourdes et ne bénéficient pas ou peu des aides de l'Etat et du F.A.S. qui est alimenté par les salaires différés des immigrés. Les écoles sont elles aussi affrontées à des problèmes importants en raison du taux élevé d'enfants qui ont des difficultés scolaires, souvent à cause de la méconnaissance de la langue. Fréquemment, des difficultés de cohabitation

se manifestent entre habitants d'origine culturelle différente.

Le combat des municipalités doit être d'obtenir de l'Etat les moyens de faire face à cette situation plutôt que de refuser l'attribution de logements aux familles immigrées. Le rôle des élus locaux est de créer les conditions d'une réelle solidarité entre travailleurs français et immigrés, et non de désigner ces derniers comme des bouc-émissaires des difficultés de logement, de travail et comme les responsables de la délinquance.

Par sa campagne pour refuser l'arrivée de nouveaux immigrés dans les municipalités où il a la responsabilité, le PCF, qu'il le veuille ou non, contribue à entretenir le climat de xénophobie créé par le gouvernement et le patronat, et cela malgré le combat de ses militants contre le racisme et pour l'égalité des droits.

Le P.S.U. et ses élus rappellent que tout travailleur, qu'il soit français ou immigré, a droit au choix de son lieu d'habitation. Toute discrimination entre français et immigrés, dans ce domaine comme dans d'autres, va à l'encontre de la solidarité qui doit régner au sein de la classe ouvrière. La campagne électorale qui s'ouvre pour les présidentielles, loin de flatter les réactions xénophobes des Dupont-la-Joie, doit être, au contraire, un temps fort d'explication et de manifestation de cette solidarité sans laquelle il ne peut être question de socialisme.

**« pour
l'union
dans
les
lutttes »**

Le 26 octobre s'est tenue à Paris une Assemblée Générale d'« Union dans les Lutttes ».

Trois cents militants, en grande partie délégués de Comités locaux ou départementaux étaient présents.

Un bilan d'activité a été présenté par Guy Bois au nom du collectif élu en juin par l'Assemblée Générale précédente.

De ce rapport il ressort que si l'Appel — qui a recueilli 140 000 signatures recensées — n'a eu aucun impact au niveau des médias, il y a même eu boycott conscient, par contre de nombreux militants du PC, surtout dans la CGT, et du PS ont été touchés et interpellés par le texte d'appel. Cependant l'aggravation postérieure de la division, en particulier au niveau syndical, a montré que l'influence de l'appel n'a pas été jusqu'à ralentir la spirale de la division. Le problème est donc de trouver, pour le mouvement, un deuxième souffle dans une conjoncture difficile, marquée par l'élection présidentielle.

Tout le débat s'est alors porté sur le point de savoir si, à cette occasion, la bataille politique devrait être menée autour de la question du désistement — c'est ce que voulaient les militants de la L.C.R. — ou si elle devait porter essentiellement sur le contenu politique transformateur et novateur que doit nécessairement avoir l'unité aujourd'hui si la gauche veut vraiment vaincre.

Finalement, après un long débat, la proposition de la LCR qui voulait privilégier l'action du mouvement sur le désistement fut rejetée. Le compromis auquel on a abouti met l'accent sur la nécessité de « discuter dès maintenant au grand jour » du contenu d'un accord politique.

On retrouve là une démarche parallèle à celle définie au cours de la Conférence nationale à propos du Contrat Présidentiel. Dans les états généraux régionaux et nationaux qui devront en débattre au cours du premier trimestre 81, les militants du

PSU auront l'occasion d'exprimer dans le mouvement, à une réelle ampleur sociale et politique, leurs propositions pour construire l'unité populaire aujourd'hui et demain,

Négliger cette occasion serait une erreur politique.

**Pour le B.P.
B. RAVENEL.**

Pour information, nous publions le contenu intégral du texte voté le 26 octobre — à l'unanimité — et qui a été présenté à une conférence de presse tenue le 13 novembre, à l'occasion de laquelle René Buhl, secrétaire confédéral de la CGT et signataire de la pétition a reconfirmé, à titre personnel, son soutien à la démarche proposée. Ce texte doit être distribué en tract. Les camarades intéressés doivent prendre contact avec Guy Bois, B.P. 1892 162 Antony Cedex, ou Stellio Farandjis, 46 rue de Fécamp, 75012 Paris.

GISCARD PEUT ET DOIT ÊTRE BATTU

Une fois de plus le sort de millions de travailleurs apparaît suspendu à des échéances électorales : celles de l'élection présidentielle.

Ce que signifierait la réélection de Giscard est parfaitement clair : ce serait la voie libre pour une politique de régression sociale sans précédent depuis Vichy, et dont ces deux dernières années nous ont donné l'avant-goût :

- des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires;
- un alourdissement permanent de la charge de travail dans les entreprises;
- la remise en cause du droit au travail des femmes pour les maintenir au foyer dans leur rôle « traditionnel » et étouffer leur lutte d'émancipation;
- des atteintes répétées au droit de grève et aux libertés syndicales;

— le démantèlement de la Sécurité sociale;

— l'information, l'école et l'université contrôlées et épurées par la droite au pouvoir;

— le fichage de la population, la répression de toutes les luttes contre les vieilles oppressions sociales et familiales, la limitation du droit à la contraception et à l'avortement;

— l'étouffement de la démocratie locale et régionale;

— la fascisation progressive de la police, le champ libre au racisme, à l'antisémitisme, au néo-nazisme;

— l'aggravation de la course aux armements, les aventures coloniales, etc.

Ce tableau n'est pas trop noir : il correspond déjà à la réalité que nous vivons.

NOUS DISONS NON à cette perspective. Nous affirmons qu'il faut tout faire, dans les actes, pour l'empêcher et pour éviter au pays cette régression. Nous affirmons que c'est encore possible.

LA GAUCHE RESTE POTENTIELLEMENT MAJORITAIRE en France. A condition qu'elle s'affirme, qu'elle se transforme, qu'elle se renove, et qu'elle surmonte ainsi la logique infernale de division qui s'alimente au sectarisme, à l'attentisme et aux équivoques des uns ou des autres. La campagne présidentielle engagée promet déjà de marquer un nouveau pas dans cette voie suicidaire. NOUS NOUS Y OPPOSERONS de toutes nos forces, en multipliant les propositions constructives à partir des luttes et sur une base de classe sans équivoque.

Pour battre Giscard, il faut le dire clairement, dès aujourd'hui, LE DÉSISTEMENT EST NÉCESSAIRE au deuxième tour entre les candidats représentatifs de la gauche, au profit de celui que le suffrage universel aura placé en tête.

Aucune tactique d'état-major ne peut prévaloir contre cette nécessité. D'ailleurs, seule cette perspective de victoire mobilisera réellement les travailleurs.

Le désistement est nécessaire, mais **IL N'EST PAS SUFFISANT**. Les élections de mars 1978 nous ont donné le triste spectacle d'un accord de façade, purement électoraliste.

La leçon ne doit pas être oubliée. **C'EST PLUS : c'est la perspective d'un gouvernement d'union des forces de gauche, c'est donc un accord politique entre les partis de la gauche** dont le contenu satisfasse d'abord les revendications les plus urgentes des travailleurs et de notre peuple, en matière de conditions de vie et de travail, de libertés,

telles qu'elles s'expriment à la base. Nous demandons que le contenu de cet accord soit préparé, discuté dès maintenant au grand jour, de façon à permettre le contrôle et l'intervention active des masses. **NOUS APPELONS** tous les hommes et les femmes de gauche à amplifier cette exigence et à l'imposer avant qu'il ne soit trop tard. Nous les appelons à en créer les conditions dans leurs luttes quotidiennes, sur tous les terrains. Ainsi les travailleurs feront de la politique au lieu de la subir.

C'est pourquoi nous appelons tous les signataires de l'appel, dans les collectifs d'entreprises et dans les comités locaux, qui doivent se généraliser, à discuter du contenu politique de l'union et à préparer la tenue d'états gé-

néraux régionaux et nationaux au premier trimestre 81. Ainsi s'engagera la construction, au-delà même des présidentielles, d'un vaste courant unitaire et permanent. Ces états généraux pourraient déboucher sur une manifestation publique d'ampleur nationale.

LES SIGNATAIRES, LES MILITANTS POUR L'UNION DANS LES LUTTES NE BAISSENT PAS LES BRAS. Ils prennent l'initiative. Ils seront dans les luttes et dans la campagne les porteurs obstinés de l'exigence unitaire du changement.

*L'assemblée générale
d'Union dans les Luttes,
Paris, le 26 octobre 1980*

DECISIONS PRISES PAR LA D.P A PROPOS DU CONTRAT PRÉSIDENTIEL

CONTRAT PRÉSIDENTIEL TEXTE MAJORITAIRE

Le P.S.U. rappelle que la condition de tout changement est de battre la droite.

Mais le P.S.U. estime que la meilleure façon de battre la droite est la réalisation d'un accord de désistement dont le contenu satisfera les revendications les plus urgentes des travailleurs. C'est aussi dans cette perspective que le P.S.U. place le contrat présidentiel.

Par contre, un accord électoral de dernière heure ne serait pas de nature à déterminer une dynamique unitaire nécessaire pour battre de manière décisive et durable le régime en place.

Dans ce contexte, notre appel à voter contre la droite au deuxième tour n'aura d'efficacité réelle que si le candidat de la gauche a repris en compte les principales revendications des

travailleurs.

NI CHANTAGE, NI CHÈQUE EN BLANC

suit la déclaration de la D.P. sur le contrat présidentiel, D.P. de Juin 80, cf. T.S. hebdo n° 862 du 12 au 24 juillet 80.

A LA FIN DE LA RÉSOLUTION :

« Un Conseil National Extraordinaire définira les axes et les modalités de la campagne du PSU au deuxième tour. Il se tiendra entre les deux tours. Les modalités en seront définies au Congrès National ».

20 voix

AMENDEMENT AU TEXTE MAJORITAIRE - non adopté

Le PSU, à travers le contrat présidentiel, fait des propositions pour engager un débat avec l'ensemble des forces populaires afin d'enclencher une dynamique susceptible de re-

donner l'espoir et donc de battre la droite.

Pour faire reprendre en compte ses propositions par la gauche il appelle les travailleurs à voter pour lui, c'est-à-dire pour Huguette Bouchardeau, au premier tour.

Au deuxième tour, il appellera à voter pour le candidat de gauche le mieux placé, tout en sachant que cela ne sera réellement efficace que si ce candidat tient vraiment compte de ses propositions.

A. RIEDACKER (54)

M.P. LAURET (78)

P. GUILMIN (54)

Les auteurs de l'amendement l'accompagnent de l'explication de vote suivante :

« Le débat sur la tactique à adopter pour les présidentielles s'est déroulé en deux temps; dans un premier temps, débat libre (en Assemblée Générale poursuivi en commission)

où des positions diverses ont été émises; dans un deuxième temps, rédaction de deux textes soumis au vote indicatif de la conférence nationale, puis au vote de la D.P. Aucun des deux textes ne reprenant totalement en compte la position que nous-mêmes et d'autres camarades défendions, face au danger d'interprétations erronées que le texte "majoritaire" pouvait créer, nous avons présenté le texte suivant (cf. ci-dessus) à la D.P., qui, pour des raisons de procédure, n'a pu être réellement discuté ».

CONTRAT PRÉSIDENTIEL TEXTE MINORITAIRE

Seule une défaite de la droite permettra un débouché aux aspirations populaires. Par contre, la perspective d'une simple occupation du pouvoir par le candidat de la gauche ne permettra pas de reconstituer l'espoir, ni de produire une dynamique suffisante pour battre la majorité actuelle.

Le P.S.U., pour enclencher cette dynamique, ne peut an-

noncer à l'avance quelle sera son attitude au second tour, si ce n'est son désir de battre la droite avec une gauche qui accepterait la prise en compte de points-clés du projet autogestionnaire.

Le désistement est donc lié au contrat présidentiel, et aussi conçu comme un instrument de débat et d'alternative.

Un refus de prise en compte des points-clés manifesterait de la part du candidat de gauche une volonté de ne pas rompre avec la logique actuelle de la droite. Il porterait seul la responsabilité de son échec.

Jules MALSA (44)
Marc WIMMER (Bretagne)
Philippe LERAY (Bretagne)
Josette LEGAILLARGUE (76)
9 voix

MOTION SUR LE DÉROULEMENT DE LA C.N.

Le déroulement de cette conférence nationale nécessite les remarques suivantes :

— Le spontanéisme dans la tenue de la conférence a sérieusement entaché la qualité des travaux : pas de préparation

suffisante, objectifs de travail de cette conférence mal définis, commissions tenues sans savoir ce qu'elles devaient faire, ordre du jour non affiché, etc.

— La structure des réunions (A.G., Commissions, compte-rendu des travaux de commissions) a facilité les décisions à la va vite sur les points importants noyés dans une masse de points secondaires.

PROPOSITIONS pour les prochaines rencontres nationales :

1. création d'un groupe pour préparer les prochaines rencontres, en particulier le prochain congrès,
2. recherche et expérimentation d'autres méthodes de travail et de décisions collectives,
3. prise en compte par la Commission Formation du Parti des aspects travail en groupe et expression dans les groupes, tout en développant la formation théorique.

Proposée par J. P. Le Fèbre, J. P. Malplat et Suzanne Goueffic, cette motion a été majoritairement adoptée par la D.P.

Gilbert Mathieu, 52 ans, nous a quitté, encore emplis de son travail, tant professionnel que militant qui lui faisait — par dessus tout — avoir la volonté de donner, quelles que soient les circonstances, à tous, les éléments nécessaires à l'acquisition d'un raisonnement politique basé sur une connaissance solide du dossier. Au Monde, sa notoriété dépassa le cadre du quotidien pour les questions d'économie politique. Mais nous qui le connaissions bien savons quelles ont été ses passions au PSU, puis au PS à partir de 74, sur les questions du cadre de vie et du logement. Ses luttes, particulièrement contre la guerre d'Algérie et pour que tout Homme, quelle que soit son histoire, puisse vivre

debout, sont exemplaires.

A Hélène, Anne et Catherine, ses filles, et Maïté sa femme, nous exprimons ici toute notre sympathie. Qu'elles sachent que, avec elles, nous continuerons la lutte qui sous-tendait l'action de Gilbert.

CV

SECTEUR AGRICOLE

1. Le Salon de l'agriculture aura lieu du dimanche 8 au dimanche 15 mars 1981 (inclus) à la Porte de Versailles à Paris. GERMINAL y a, comme l'année dernière, un stand.

La présence de non parisiens au stand est très bien ressentie par les visiteurs. Donc, si vous pouvez vous libérer un peu pour ce travail (très agréable d'ailleurs car les gens discutent

beaucoup), faites le nous savoir. Et si vous avez des idées d'animation...

2. La commission agricole a lancé une enquête sur **Le Crédit Agricole**.

Retenez vos 7 et 8 mars 81, date de la réunion de la commission agricole sur ce thème (géant). Elle aura lieu à Paris. Vous pourrez aussi aller au Salon de l'Agriculture.

REUNION-DEBAT

avec Huguette BOUCHARDEAU

organisée par les 11^e, 12^e, 19^e et 20^e sections PSU de Paris.

**Jeudi 18 décembre 1980
à 20H30**

AGECA

**177, rue de Charonne
m ° Alexandre Dumas**

DIVERS

DANS LA VIENNE (80)...

● Mardi 16 décembre, à 20h30, à la Maison du Peuple à Poitiers, réunion sur le PROJET ALTER BRETON avec des camarades de Bretagne.

● Vendredi 19 décembre, à 20h30, à Lussac les Châteaux (86), réunion publique du PSU contre le projet de centrale nucléaire de CIVAUX avec Serge Depaquit

Au Guatemala, « dernier bastion du monde libre contre le communisme », Felipe Alvarez, démocrate chrétien, et maire de San Martin, a été enlevé. Amnesty International nous demande d'envoyer télégrammes et/ou lettres à l'ambassade du Guatemala, 73 rue de Courcelles, 75008 Paris, signés « militant du PSU ».

Pour vos statistiques personnelles, trente mille assassinats en 10 ans.

« SOUS LES PAVÉS.....LA PLAGES »

Au cœur de Poitiers, une maison avec un vaste jardin... achetée collectivement, elle sera aménagée et gérée collectivement. Toutes celles et tous ceux qui se retrouvent dans les perspectives de l'autogestion socialiste, de l'écologie anti-productiviste, d'un changement des rapports sociaux, y auront leur place.

La fédération de la Vienne, partie prenante de cette initiative, vous invite à multiplier ce type de projets dans vos propres fédés...

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Maison du Puits de la Caille
36, rue Saint-Simplicien
86000 POITIERS

SALVADOR

Communiqué du 28/11/80
Quatre dirigeants de gauche

viennent d'être assassinés au Salvador. On aura beau dire que ce n'est le fait que de l'extrême droite, que la junte au pouvoir essaye tant bien que mal de faire face à un entrisme de droite et de gauche, il est bien clair qu'il y a une armée et des groupes paramilitaires qui assassinent en toute impunité.

Pendant ce temps là, le gouvernement français vend des Fugas Magister, des hélicoptères à des meurtriers. Quand est-ce que notre gouvernement en finira d'être du côté de ceux qui tuent ?

SECTEUR SANTÉ TRAVAIL SOCIAL

Nous nous sommes retrouvés quelques-uns à Paris, le 5 novembre, avec à l'ordre du jour la question : faut-il continuer le Journal Autogestion, Santé, Travail Social.

Nous avons donc défini les conditions dans lesquelles il nous semble possible de continuer le Journal; à partir des constatations suivantes :

- le travail matériel est lourd :
- collecte des articles, composition, montage, relations avec l'imprimeur, envoi aux abonnés, suivi de la vente militante et de la diffusion,
- tenue à jour du courrier, relations avec les abonnés, trésorerie,
- lien avec les fédérations.

— nous ne nous sentons pas capables au niveau parisien de maintenir de façon purement militante le journal.

Conclusion : ce journal ne pourra continuer à exister que s'il s'appuie sur le travail d'un permanent (4 heures par semaines). Budget possible :

- rémunération du permanent 4000 FR
- frais d'impression 4000 fr
- courrier et envois 1500 fr
- Budget pour 3 ou 4 n° par an 9500 fr

Il est possible d'équilibrer un tel projet en vendant 2 000 numéros par an à 5 francs. Qu'en pensez-vous ?

Mais il faut aussi que des gens prennent en charge des dossiers, des articles, que des groupes de travail se constituent...

Deux lettres, de la Côte d'Or et de Toulouse, nous sont déjà parvenues... des lettres d'engueulade, d'accord ! Mais quand il y a aussi des propositions, on se dit que ça vaut le coup de continuer...

MOTION DE LA D.P.

La Direction Politique du PSU réunie à Paris le 7 décembre 1980, devant la décision confirmée du gouvernement et d'EDF de construire la centrale nucléaire contre la volonté de la population, affirme sa solidarité avec le Conseil Municipal et le Comité de Défense de Plogoff, ainsi que sa volonté de soutenir leur lutte tant en Bretagne que dans l'ensemble de l'hexagone.

Le refus du nucléaire (civil et militaire), à Plogoff comme ailleurs, fait partie du combat pour l'autogestion socialiste.

7 décembre 80

LISTES ÉLECTORALES

Le PSU invite ses adhérents à proposer aux jeunes de moins de 28 ans, dont un tiers n'est pas inscrit sur les listes électorales, de s'inscrire avant le 31 décembre 1980. Cette démarche s'effectue gratuitement dans la mairie du domicile, avec n'importe quelle pièce d'identité et un document prouvant le domicile (quittance, chèque, titre de location, etc...).

La Commission des élections présidentielles demande à la Commission Jeunes du PSU de souligner que cette inscription n'impose pas de voter, mais qu'elle est nécessaire pour choisir de voter ou de s'abstenir.